



Procédure d'audit d'urgence de RSPO

(Cette procédure n'est applicable qu'en cas de force majeure (tels que pandémies, catastrophes naturelles, troubles civils, etc.) empêchant l'équipe d'audit de procéder à des vérifications sur le terrain.)

25 août 2020

Introduction

En mars 2020, le Secrétariat de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) a publié des notes de service à tous ses organismes de certification accrédités (OC) sur la conduite d'audits par rapport à la certification RSPO P&C et RSPO Chaîne d'approvisionnement (SCC).

Étant donné que la pandémie du COVID-19 est toujours une préoccupation permanente dans de nombreux pays et régions, et que des restrictions de voyage ou des procédures strictes de quarantaine sont toujours imposées par leurs gouvernements respectifs, le Secrétariat de RSPO a travaillé en étroite collaboration avec les membres de RSPO, les OC et notre organisme d'accréditation pour identifier les moyens de garantir que nos normes restent crédibles et que les impacts du COVID-19 n'affectent pas notre capacité à maintenir le haut niveau d'assurance attendu des systèmes de certification RSPO.

COVID-19 Procédures d'Audit RSPO

Cette procédure a été élaborée pour régir les exceptions résultant des perturbations des activités d'audit dues au COVID-19 et aux restrictions de voyage imposées par les autorités. Il s'agit de mesures temporaires et les OC sont tenus de conserver les preuves des avertissements ou alertes de sécurité dans les cas où un audit sur site par leur équipe d'audit n'a pas été possible. Dès que les restrictions de voyage vont être levées par les autorités compétentes, des audits RSPO doivent être menés conformément aux procédures régulières de RSPO.

Les procédures suivantes doivent être appliquées :

Certification RSPO de la chaîne d'approvisionnement

Les OC sont autorisés à décider si un audit sur site ou à distance doit être effectué pour leurs clients certifiés RSPO chaîne d'approvisionnement. Si un audit à distance est effectué, les OC doivent conserver des éléments probants pertinents qui démontrent qu'ils n'ont pas été en mesure de mener l'audit sur site. Cette disposition couvre les audits de certification initiale, les audits annuels de surveillance ou de re-certification. La licence PalmTrace pour la certification de la chaîne d'approvisionnement (SCC) ne peut être prolongée que pour un maximum de 3 mois. L'extension de licence doit être demandée avant l'expiration de la licence PalmTrace et ne peut être effectuée que si le besoin est déterminé par l'OC.

Les audits de certification RSPO P&C & RISS

Depuis mars 2020, les OC sont tenus de réaliser une combinaison d'audit à distance et d'audits sur site. L'audit à distance est utilisé dans le but d'étendre la licence PalmTrace de l'unité certifiée. Une licence pour une nouvelle entité ne peut être demandée que lorsqu'un audit sur site a été réalisé. Le temps nécessaire à l'audit à distance ne doit pas dépasser 30% du total du nombre d'homme-jour indiqué dans le contrat commercial entre l'OC et le titulaire du certificat ou dans la proposition faite par l'OC. Les directives préliminaires pour les OC ont

été élaborées à cet effet et les OC sont également encouragés à utiliser divers outils technologiques disponibles pendant l'audit à distance.

Compte tenu de la pandémie actuelle, le Secrétariat de la RSPO a identifié les scénarios d'audit suivants qui devraient avoir lieu par ordre de priorité :

- **Scénario 1 d'audit (pour tous les types d'audits et de vérification des NPP)** - les audits sont effectués sur site par l'équipe d'audit de l'OC.
- **Scénario 2 d'audit (pour tous les types d'audits et de vérification des NPP)** - en raison des restrictions de voyage, l'équipe d'audit de l'OC effectue d'abord un audit à distance et le fait suivre d'un audit sur site une fois que la restriction de voyage a été levée.
- **Scénario 3 d'audit (pour tous les types d'audits et de vérification des NPP)** - en raison des restrictions de voyage, l'équipe d'audit de l'OC effectue d'abord un audit à distance et le fait suivre d'un audit sur site avec l'aide d'un facilitateur d'audit de l'OC. L'utilisation du facilitateur d'audit de l'OC doit être conforme au document d'orientation élaboré par RSPO.
- **Scénario 4 d'audit (uniquement pour les audits annuels de surveillance et de recertification)** - en raison du confinement prolongé, des procédures de quarantaine restrictives ou du manque de connexion Internet, l'audit sur site pour l'année de licence en cours (par exemple l'année 2020) n'est pas possible avant l'année de la prochaine licence (par exemple l'année 2021). Pour de tels cas :
 - Audit à distance à réaliser par l'équipe d'audit de l'OC avec une extension de la licence tous les 3 mois.
 - L'OC est autorisé à combiner l'audit de l'année 2020 avec l'audit sur site de l'année 2021. Cependant, l'échantillonnage des audits doit être augmenté de 50% pour couvrir les échantillons d'audit de l'année précédente (sites, archives et entretiens).
 - par exemple, pour une Unité de Certification avec 16 propriétés, avec une licence valable jusqu'au 1^{er} avril 2020, prolongée jusqu'au 1^{er} juillet 2020, et pour lequel un audit à distance a été réalisé en juin 2020, la licence peut être prolongée jusqu'au 1^{er} octobre 2020. Si l'audit sur site est toujours impossible et que la licence peut être d'avantage prolongée jusqu'au 1^{er} janvier 2021. Si l'audit sur site n'est possible qu'en mars 2021, les mesures suivantes doivent être prises :
 - Prolonger la licence du 1^{er} janvier 2021 à avril 2021
 - Le dernier jour possible pour réaliser l'audit sur site est le 31 mars 2021
 - Le nombre de propriétés à échantillonner doit être de six (6) [c.-à-d. 4 + 2 de l'échantillonnage de l'année précédente, où quatre (4) était le nombre de propriétés ou sites (échantillon) audités lors du dernier audit]

Norme RSPO pour les petits producteurs indépendants (RISS)

Les scénarios 1, 2 et 3 d'audit ci-dessus sont applicables pour les audits contre la norme RSPO pour les petits producteurs indépendants. Cependant, pour l'audit lors de la phase d'éligibilité, les éléments suivants peuvent être appliqués :

L'audit à distance est autorisé pour la certification d'un groupe de petits producteurs indépendants (ISH) pour la **phase d'éligibilité** avec les mesures supplémentaires suivantes comme énumérées ci-dessous :

1. Au cours des 6 mois qui suivent la certification, une vérification sur site doit être effectuée pour vérifier les indicateurs qui ont été répertoriés comme à haut risque.
2. Si une non-conformité est détectée lors de la vérification sur site, la certification et la licence PalmTrace du groupe ISH seront immédiatement suspendues en attendant que la non-conformité soit levée.
3. L'ajout de nouveaux membres ne sera pas autorisé une fois qu'un groupe ISH aura été certifié via un audit à distance. Cela ne peut être fait qu'une fois qu'une vérification sur site a été effectuée.

Notes : The English version of this document shall always prevail in case of any discrepancy or inconsistency between the English version and other translated versions.